



COMPTE-RENDU ATELIER #8 MÉTIERS DU SON

FORUM DU CINÉMA LYONNAIS - 20 SEPTEMBRE 2019

Attention : Ce document est une restitution des échanges entre les participants à l'atelier nommé ci-dessus. Il a uniquement vocation à partager cet échange. Ainsi, les propos qui suivent restituent un débat entre professionnels à un instant précis avec leurs connaissances des problématiques. Les opinions exprimés ne doivent être sorties de ce contexte et en aucun cas engager la responsabilité de l'équipe d'organisation du Forum du Cinéma Lyonnais ou celles des participants à cet atelier.

Experts invités :

- Olivier Militon
- Julien Limonne

Compositeur, Sound designer
Compositeur, Gérant – Studio Kord

16 personnes ont participé à cet atelier
Parité : 3 femmes sur 16 personnes (19%)

Différenciation des statuts et rémunération

Il existe une vaste diversité des professions du son au cinéma : la prise de son réel, la post-production, la création de musique...

Ces professionnels n'ont pas les mêmes statuts, certains sont intermittents, d'autres auteurs, salarié, gérants, ou indépendants.

Le compositeur est considéré comme un auteur, il cotise donc à l'AGESSA, mais en tant qu'artiste musicien il est également censé avoir une double rémunération en cachets.

Malheureusement les budgets sont trop faibles sur cette partie de la création cinéma, car elle intervient après le tournage, en fin de post-production, donc souvent les compositeurs doivent choisir entre les cachets intermittents et les droits d'auteurs.

Le technicien lui, peut être rémunéré sur facture ou en cachet intermittent.

Il y a un vrai problème de méconnaissance des modes de rémunérations, des possibilités offertes aux associations par exemple via le GUSO, sur les licences des lieux accueillant du public (cafés, restaurants etc...), des différences entre le statut d'artiste et celui d'auteur ou de technicien...



La formation et la reconnaissance du métier

Ce manque de formation est amplifié par l'absence de communication entre les écoles et donc entre les professionnels. Par exemple le MAAV forme des compositeurs musiciens, l'ARFIS des techniciens, et Lyon 2 des réalisateurs, qui ne communiquent pratiquement pas entre eux alors que leurs métiers sont complémentaires. Il devrait y avoir plus de partenariats entre les filières.

L'avènement du numérique avec la mise à disposition de nombreuses musiques et banques de sons libres de droits a déconnecté les réalisateurs de la création musicale originale, ils sont surtout formés à travailler l'image et délaissent le son. Le coût de la musique est également devenu un frein pour les productions qui préfèrent utiliser la plupart des ressources au moment du tournage, quitte à réduire le temps de post-production.

Pourtant le travail des techniciens de la post-production sonore (monteurs, mixeurs, bruiteurs, ingénieurs du son...) est particulièrement important, et permet souvent de distinguer un film professionnel d'un film amateur. Car le réalisateur d'un film amateur autoproduit trouvera toujours du matériel et des équipes lui permettant de faire de belles images quasiment gratuitement, de même que pour le montage image qui s'est démocratisé grâce aux nombreux logiciels gratuits et faciles d'utilisation. A l'inverse, le travail du son est très sensible, il nécessite encore du matériel onéreux de haute qualité et des techniciens formés sur des logiciels complexes, dans des auditoriums souvent chers à la location.

De plus les techniciens du son étant assez discrets, et notamment les compositeurs, ils ont souvent du mal à être reconnus pour leur travail créatif. Il existe une aide à la musique, initiée par la SACEM, qui permet aux réalisateurs accompagnés d'un compositeur de bénéficier d'une aide financière supplémentaire leur permettant de rémunérer correctement le travail de création musicale. Mais c'est la seule en France, et il n'y a que peu de bourses accordées annuellement.

Il faut absolument sensibiliser les futurs réalisateurs au travail musical et sonore des films, développer l'analyse du son et l'importance de l'accompagnement musical des images dans les écoles et les facultés. Également il serait intéressant de créer des moments de rencontres entre réalisateurs et compositeurs, pour permettre une recherche de la musicalité en amont, au moment même de l'écriture du scénario. Ainsi le compositeur peut avoir un regard artistique de fond, que ce soit à l'écriture, au tournage, en montage... et participer pleinement à l'œuvre, au même titre qu'un chef opérateur. Il va ainsi non seulement apporter au film une dimension supplémentaire mais également être mieux rémunéré pour son travail que lorsque qu'il arrive en bout de chaîne.

De la même manière, le travail du sonier en prise de son direct sur le tournage est souvent délaissé au profit de l'image. Rares sont les ingénieurs du son à être invités aux repérages et il faut insister auprès des productions si le décor doit être changé pour des questions sonores. Les studios coûtent cher, il arrive aussi régulièrement que les tournages se passent dans des hangars ou des garages pas du tout adaptés, et le réalisateur n'est pas particulièrement sensible à ces problématiques. Mais en post-production, quand certains dialogues sont



inexploitables, que certains sons seuls n'ont pas été enregistrés faute de temps, alors on considère que c'est la faute du sonnier...

La prise de son nécessite des techniciens d'être bons pédagogues, tant avec le réalisateur, le producteur qu'avec les équipes de tournage pressées par la remorque. Car le bruit est invisible, son importance se ressent souvent seulement au moment du montage et surtout lors de la projection en salle !

Les tournages en région

Ces difficultés inhérentes au métier sont démultipliées par le manque de visibilité des compositeurs et techniciens régionaux. La plupart sont obligés de passer par un réseau parisien ou de travailler essentiellement sur de la publicité ou de l'institutionnel. La fiction produite n'est pas assez régulière à Lyon et ne permet pas d'en vivre, surtout car les productions parisiennes viennent avec leurs ingénieurs du son. Il existe toujours une méfiance des provinciaux.

De plus il y a très peu de loueur de matériel son en Région, il n'existe donc aucun lieu pour louer ou essayer du nouveau matériel. Les ingénieurs du son doivent donc s'équiper et investir dans leur propre matériel s'ils veulent être embauchés. Il existe une forte entraide pour le court-métrage, mais une production ne trouvera pas les accessoires nécessaires au tournage d'un long-métrage en Région, il manque une antenne !

La Région devrait se créer une identité culturelle locale forte, avec le réseau artistique et technique dont elle dispose. Elle devrait imposer l'embauche de chefs de poste locaux pour l'obtention d'une subvention.

Il manque d'une pépinière artistique locale à Lyon, il suffirait d'un lieu grâce auquel les compositeurs, les scénaristes et les réalisateurs pourraient se rencontrer, échanger, se montrer leurs œuvres et travailler ensemble. Les compositeurs ont la volonté de se rassembler en collectif pour porter leurs problématiques d'une voix commune et participer de façon plus formelle à l'émergence d'un terreau culturel local. De leur côté les techniciens du son sont prêts aussi à apporter leurs expertises aux projets ainsi développés.

Les talents ont besoin de visibilité, et seul un vrai accompagnement régional pourra favoriser reconnaissance locale dans un premier temps et nationale ensuite.

Nous devons éviter un maximum le départ des artistes à Paris, car ce sont eux qui font les films.

